

LE 11 NOVEMBRE PROCHAIN, UNE JOURNÉE SANS MON SAC DE PLASTIQUE ORGANISÉE PAR L'AREQ

L'AREQ 04-A (Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec affiliée à la CSQ) invite la population et ses membres à participer, le 11 novembre prochain, à une « journée sans mon sac de plastique ». Cette journée s'inscrit dans le cadre d'une activité nationale organisée par l'AREQ, association qui compte plus de 57 000 membres au Québec.

L'article de la semaine dernière présentait des statistiques sur l'utilisation des sacs de plastique et mettait en évidence le coût énergétique et la production de gaz à effet de serre énormes de cet article au cours de toutes les étapes de son cycle de vie. Le présent article traite des difficultés de recyclage que pose cet article et des conséquences de la pollution qu'il cause sur la santé.



Un recyclage des sacs de plastique impossible

Moins de 15 % du milliard de sacs de plastique distribué annuellement au Québec est mis dans le bac de récupération par la population. Même si leur récupération dans les bacs verts était

totale, il serait impossible de les recycler, c'est-à-dire de les refondre en nouveaux sacs de plastique, manière la moins coûteuse d'employer cette matière à nouveau.

Leur composition très variée est en cause. Il n'existe aucun règlement uniformisant leur fabrication ou exigeant leur identification. Aux sacs traditionnels recyclables à base de pétrole, il s'est ajouté des sacs d'une deuxième génération de composition autre que le pétrole dits biodégradables, dont certains se brisent en millions de fragments et particules sous l'influence du vent, du soleil et des vagues, ce qui en fait un matériau peu fiable. Tous sont constitués de produits toxiques

La nomenclature des sacs maintenant disponibles témoigne de leur diversité : biodégradables, fragmentables, bio-fermentables, oxo-biodégradables, photodécomposables, compostables, à base d'amidon, contenant de l'acide polylactique, de l'acide polyhydroxyalkanoate, des biopolymères, du plastique EPI, etc. Dans les centres de tri, ils sont très difficiles à identifier et à regrouper pour les refondre en sacs de plastique.



Une valorisation limitée

La valorisation d'un déchet récupéré est sa refonte en un autre article. L'absence d'identification des sacs de plastique et la composition instable de certaines catégories de sacs rend difficile leur regroupement et leur refonte en un matériau fiable. Ainsi, leur transformation en d'autres produits est limitée, ce qui justifie que la majorité des municipalités ne les récupèrent pas.

De plus, peu d'entreprises de récupération se sont impliquées dans la transformation de ces sacs en d'autres produits utiles, tels que dalles de patio ou meubles de jardin, comme cela se fait dans la région des Bois-Francs. Si les efforts de ces quelques entreprises sont louables, il n'empêche que cette démarche ne fait que reporter l'étape de l'élimination du plastique, laquelle ne sera pas plus facile.

Des conséquences pour la santé animale et humaine

Lorsqu'ils sont perdus dans la nature, charroyés par le vent et l'eau à partir des sites d'enfouissement, les sacs de plastique aboutissent nombreux dans les lacs et océans, contribuant à en polluer les rives et à former les continents de plastique qu'on retrouve dans diverses mers du monde.



Dans les océans, les sacs de première génération ressemblent beaucoup à des méduses. Ils sont alors avalés par des animaux marins comme les baleines, dauphins, tortues marines et oiseaux, ce qui leur cause notamment des problèmes d'étouffement, d'étranglement, de blocage gastrique ou intestinal.

De leur côté, les sacs de deuxième génération se brisent en fragments et particules qui forment une sorte de « soupe » dans les écosystèmes aquatiques et marins dont les animaux se nourrissent. Ils sont en effet « avalés par des animaux plus petits (oiseaux, poissons, crustacés, etc.) qui les confondent avec le plancton. Ainsi les toxines et plastiques ingérés sont intégrés dans la chaîne alimentaire et nous empoisonnent à notre tour. »¹

Quant à la pollution du sol et de nos terres agricoles par les composantes toxiques du plastique, quoique moins apparente, elle est probablement aussi dommageable que la pollution par le pétrole lui-même. Finalement, dans le contexte de surpopulation mondiale, on ne peut fermer les yeux sur le détournement d'aliments comme le maïs pour produire du plastique compostable à base d'amidon, comme le plastique EPI.

Le portail de Montréal

L'article de la semaine prochaine présentera les solutions possibles aux problèmes causés par les sacs de plastique, solutions qui impliquent des modifications de comportements individuels aussi bien qu'une législation différente au plan provincial et au plan municipal.

Doris Carle Houde
Responsable du comité environnement de
l'AREQ 04 A



¹ <http://www.espacemanager.com/interdiction-des-sacs-en-plastique-vers-un-compromis-entre-les-industriels-et-ladministration.html>